

Paris entre protection et nouvel urbanisme



A Paris, entre modernisation et préservation du patrimoine ?

REPÈRES

Le patrimoine parisien

• Des destructions nombreuses. Après la Révolution et ses nombreux actes de vandalisme, le patrimoine urbain devient un enjeu politique. Pourtant le baron Haussmann n'hésite pas à détruire de nombreux vieux quartiers centraux de Paris, aux rues étroites et insalubres, pour les remplacer par un plan d'urbanisme moderne prônant l'hygiénisme et les boulevards aérés percés en ligne droite.

• La naissance de la protection du patrimoine. Cependant, en 1897 une Commission du Vieux Paris est créée pour étudier le patrimoine local, défendre sa conservation et sa restauration. De nombreuses lois permettent ensuite de préserver le patrimoine urbain, comme la loi Malraux en 1962 qui instaure les « plans de sauvegarde et de mise en valeur », pour passer de la rénovation de quartiers anciens parfois insalubres à leur réhabilitation sans démolition. Mais les grands projets de transformation urbaine, notamment au profit de la voiture, restent brutaux, comme sous Pompidou. Devant l'émotion des Parisiens, ils sont progressivement abandonnés.



ACTEUR CLÉ

George-Eugène Haussmann (1809-1891)

Préfet de la Seine sous le Second Empire, il met en œuvre le vaste plan de modernisation de Paris voulu par Napoléon III : construction de gares et de monuments, aménagement de parcs et de jardins publics, percement ou élargissement d'avenues, construction d'un système d'égouts, d'adduction d'eau et d'un réseau de gaz.



1 La destruction du vieux Paris

(Hubert Robert, *La Démolition des maisons sur le pont Notre-Dame*, huile sur toile, 1786, Musée Carnavalet, Paris.)

Le peintre représente le premier rang de maisons du pont Notre-Dame déjà détruit et la démolition du second en cours. La vue se dégage alors sur le pont-a-Change encore couvert de ses maisons, détruites quelques années plus tard.

2 La création de la Commission du Vieux Paris en 1897

Dans le premier procès-verbal inaugurant la Commission du Vieux Paris est rappelé dans quelles conditions fut créée la Commission.

« Le 15 novembre 1897, M. Alfred Lamouroux déposait sur le bureau du Conseil municipal la proposition suivante :

« [...] S'il existe, en effet, une Commission dite des monuments historiques, celle-ci, obligée de s'occuper de la France entière, n'a jamais lutté sérieusement pour la conservation des monuments parisiens. [...] Or, les vestiges du temps passé disparaissent peu à peu, effrités par les intempéries des saisons, ou brutalement détruits par le vandalisme des démolisseurs¹ et souvent sans qu'il en reste une trace. On n'apprend même parfois leur disparition que lorsqu'il n'est plus temps d'aviser. Que de documents ainsi perdus pour l'histoire ! [...]

Rappelez-vous cette campagne mémorable que Victor Hugo commença dès 1833 contre un ministre de Louis-Philippe, l'inoubliable d'Argout, qui pensait à détruire l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, pour faire passer sur son emplacement une 'grande, grande, grande rue'. [...] N'avons-nous pas vu au mois de juillet de cette année disparaître, sans que la Ville en conservât ni une photographie, ni un moulage, ni un souvenir quelconque, un hôtel du xviii^e siècle, l'hôtel d'Anglade [...]. Or, l'hôtel construit pour le Juge, fermier général sous Louis XIV, était en parfait état; et savez-vous ce que l'on va mettre à sa place? De grands magasins pour approvisionner des bazars ! »

Procès-verbal de la Commission du Vieux Paris, 28 janvier 1898.

1. Alfred Lamouroux pense ici au Baron Haussmann.

Paris avant Haussmann

- Ruines gallo-romaines
- Notre-Dame de Paris
- Encinte des fermiers généraux (XVIII^e s.)
- Fortifications de Thiers (1844)

Les transformations d'Haussmann

- Espaces annexés en 1860
- Principales percées haussmanniennes
- Places étendues
- Nouvelles infrastructures
- Gares

Paris aujourd'hui

- Monuments issus des expositions universelles
- Chantiers présidentiels depuis 1958
- Quartier sauvegardé (loi Malraux, 1962)
- Secteur inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO (1991)



3 Les transformations urbaines à Paris d'Haussmann à aujourd'hui

Carte interactive



4 Une maquette du Plan Voisin pour le centre de Paris réalisée par Le Corbusier, 1925

(● Ile de la Cité; ● Musée du Louvre)

Le jeune architecte Le Corbusier présente en 1925 un plan sur un terrain débarrassé de toute construction antérieure. On y trouve plusieurs niveaux de circulation séparés, une gare centrale souterraine, de nombreux axes routiers, un centre d'affaires, un quartier résidentiel de 24 gratte-ciel... Resté à l'état de projet, ce plan préfigure tout de même certaines grandes rénovations urbaines françaises après 1945.

ANALYSER LES DOCUMENTS

- Doc. 2 et 3** Décrivez l'œuvre du baron Haussmann. Quelles conséquences a-t-elle sur le paysage et le patrimoine parisien ?
- Doc. 1 et 2** Quel est l'objectif de la Commission du Vieux Paris ?
- Doc. 4** Quel moyen de transport est au cœur de ce projet d'urbanisme ? Quelles conséquences un tel projet a-t-il sur le patrimoine urbain de la ville ?

Synthétiser Quelles sont les ruptures et les continuités dans la gestion du patrimoine urbain parisien du xviii^e siècle à aujourd'hui ?

TRAVAILLER À L'ORAL

Présenter un exposé. Faites des recherches pour préparer un exposé sur l'action du baron Haussmann à Paris.
 – Pour quelles raisons le Second Empire entend-il de modifier Paris ?
 – Quels sont les principaux aménagements d'urbanisme entrepris ?
 – Quelle est l'influence de l'urbanisme haussmannien, en France et à l'étranger ?

B Quel développement économique autour du patrimoine parisien aujourd'hui ?

Vidéo INA

La canopée des Halles

REPÈRES

Le patrimoine urbain dans l'économie parisienne

• **Le patrimoine, atout économique.** Paris est une ville particulière car, à la différence de Londres ou Berlin, elle n'a pas subi de destruction massive par incendie ou bombardement. Les transformations haussmanniennes lui confèrent un paysage caractéristique et homogène prisé dans le monde entier. Les rives de la Seine sont ainsi inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1991.

• **Des tensions entre valorisation économique et sanctuarisation.** Ce patrimoine est un atout économique indéniable faisant de Paris la ville la plus visitée au monde. De nombreux projets architecturaux tentent de s'appuyer sur cette histoire en repensant l'utilisation de ce paysage patrimonialisé. Mais certains projets à forte portée symbolique peuvent entraîner des crispations (Centre Pompidou, Pyramide du Louvre...). D'autres projets cherchent à atténuer la brutalité de choix urbanistiques passés comme dans le quartier Montparnasse.

1 « La bataille de la pyramide » du Louvre

En janvier 1984 est dévoilé le projet du Grand Louvre. Il visait à doubler la superficie du musée, regagner la cour centrale transformée en parking et créer une entrée centrale indispensable à un « musée de masse ». Une pyramide de verre dessinée par l'architecte sino-américain Ieoh Ming Pei est choisie pour couvrir cette nouvelle entrée. Une violente polémique s'engage autour du projet et contre l'irruption de l'architecture moderne dans ce joyau de l'architecture classique.

2 Les projets d'aménagement des berges de Seine

« Contesté par des élus et des associations, le projet de lancer sur le fleuve trois nouvelles passerelles accueillant des activités commerciales, financées par le privé, et la vente de droits à construire pour deux bâtiments sur l'espace public de la place Mazas (12^e arrondissement), à l'angle de la Seine et du bassin de l'Arsenal, vont faire l'objet d'un « réexamen ». [...] Car, après le feuillettement mouvementé de la piétonnisation des berges, les bords de Seine menaçaient d'allumer un nouvel incendie.

[...] Une initiative justifiée par l'extension du périmètre des rives de Seine classé au Patrimoine mondial par l'UNESCO depuis 1991, et par la définition d'une « zone tampon » autour de cette zone. [...] Ironiquement, l'argument de l'UNESCO, qui a permis à la maire de Paris, Anne Hidalgo (PS), d'imposer la piétonnisation

des berges sur la rive droite, validée par le tribunal administratif de Paris le 25 octobre, se retourne contre d'autres projets de la municipalité.

Mais l'UNESCO n'était pas seule à s'inquiéter. Depuis quelques mois, l'opposition montait contre les opérations d'urbanisme lancées par la municipalité autour du fleuve. Une association baptisée La Seine n'est pas à vendre ! [...] a été créée en juin pour tenter d'empêcher la « densification » et la « marchandisation » du fleuve et de ses quais. [...] « La Seine est un bien commun, on n'a pas à la rentabiliser, tranche David Belliard, président du groupe écologiste au Conseil de Paris. Elle doit être accessible à tous et pas uniquement à des consommateurs. » [...] Les opposants, eux, plaident pour financer des ponts plutôt là où ils manquent, en dehors de Paris, et pour aménager un parc sur l'austère place Mazas. »

Grégoire Allix, « Face à la fronde, Paris va revoir ses opérations d'aménagement sur la Seine », *Le Monde*, 20 novembre 2018.

3 La rénovation urbaine dans le quartier Montparnasse

La maire de Paris, Anne Hidalgo, a annoncé en 2018 vouloir « réparer le traumatisme de l'urbanisme des années 1970 et redonner de l'attrait à ce quartier emblématique de Paris ».

- Lignes de chemin de fer
- Transformation de la tour de 210 mètres de 1973 en gratte-ciel végétalisé.
- Piétonnisation de la place du 18 juin 1940.
- Réaménagement de l'entrée de la gare Montparnasse pour pouvoir absorber plus de voyageurs.
- Disparition de la dalle commerciale massive pour prolonger la perspective.
- Rénovation du centre commercial Gaité-Montparnasse pour conserver le même volume de commerces.
- Désenclavement du jardin Atlantique, pour l'instant entouré de barres d'immeubles.



4 La polémique autour de la restauration de Notre-Dame

Après l'incendie de la cathédrale, le pouvoir exécutif a annoncé sa volonté d'une reconstruction terminée avant l'accueil par Paris des Jeux Olympiques de 2024 et le lancement concours international d'architecture pour la toiture et la flèche.

« Entre 60 et 150 ouvriers s'affairent sur le chantier de Notre-Dame de Paris, selon les urgences des jours : ils continuent d'évacuer les gravats et de stabiliser au fur et à mesure. Mais "l'urgence impérieuse" n'est pas levée. "La voûte pourrait très bien s'effondrer", avertit l'architecte en chef Philippe Villeneuve [...].

Le débat de fond qui fait furie tourne surtout autour de la "reconstruction inventive" suggérée pour la flèche. Le président Macron se voit reprocher de vouloir imposer sa marque comme François Mitterrand avec la pyramide du Louvre. Alors que le ministre de la Culture Franck Riester se félicite d'un "beau débat patrimonial", les défenseurs de la reconstruction à l'identique sont partagés entre émoi et colère. Une majorité des Français – que le gouvernement a promis de consulter – les soutiennent, selon des sondages. Une flèche en verre, un faisceau de lumière, un jardin paysager, et autres innovations présentées lors du futur concours international d'architectes se heurteraient à une levée de boucliers, jugées contraires à l'identité du monument.

C'est d'abord Philippe Villeneuve, qui demande la reconstruction à l'identique, critiquant implicitement le gouvernement : "La grande force du chef-d'œuvre d'Eugène Viollet-Le-Duc est qu'il n'était pas datable. Il s'intégrait à un chef-d'œuvre médiéval du XIII^e siècle. C'est cela qu'il faut retrouver." Il y a aussi Stéphane Bern, de nombreux architectes, des associations du patrimoine, des responsables de l'Église catholique, des historiens... »

« Restauration de Notre-Dame de Paris : les polémiques s'amplifient »
AFP, 8 juin 2019.

ANALYSER LES DOCUMENTS

- 1 **Doc. 1** Pourquoi ce projet de modernisation du Louvre amène-t-il autant de crispations ?
- 2 **Doc. 2** Quels sont les projets d'aménagement sur les berges de la Seine ? Recensez les motifs d'opposition à ce projet.
- 3 **Doc. 3** Décrivez le projet de réaménagement. Comment contribuerait-il au développement économique de la ville ? Pourquoi n'y a-t-il pas ici d'opposition des parisiens ?
- 4 **Doc. 1 et 4** Quelles sont les deux écoles qui s'opposent autour de la reconstruction de Notre-Dame. Peut-on faire un lien avec la « bataille de la pyramide » du Louvre ?

Synthétiser Le patrimoine historique parisien est-il un atout ou un frein au développement économique de la ville ?

TRAVAILLER AUTREMENT

Effectuer une recherche documentaire.

- Faites une recherche sur le patrimoine urbain de la ville de Rome.
- Quel est le patrimoine hérité des époques anciennes ?
 - Qu'est-ce qui caractérise la ville au cours de l'entre-deux-guerres et quelle en sont les conséquences urbaines ?
 - Quels aménagements sont en cours aujourd'hui et avec quelles conséquences ?

CONTEXTE Paris et le grand Paris

Dates clés

- 1887**
Loi sur la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique national.
- 1913**
Loi sur les monuments historiques qui définit les critères de classement.
- 1962**
PSMV (Plan de sauvegarde et de mise en valeur)
- 1984**
Journées du patrimoine lancées par le ministère de la Culture français devenues « Journées nationales du patrimoine » (1992) puis « Journées européennes du patrimoine » (2000).
- 1991**
Rives de la Seine inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.
- 1996**
Approbation du règlement du PSMV sur le Marais
- 2004**
Code du patrimoine qui regroupe toutes les dispositions du droit français dans ce domaine, dont la loi de 1913.
- 2010**
Loi sur le Grand Paris
- 2019**
Loi pour la restauration et la conservation de Notre-Dame de Paris et instituant une souscription nationale.

RESSOURCES NUMÉRIQUES

- « André Malraux et l'architecture : de la littérature au patrimoine », *Métropolitains*, France Culture, 2008, 62 min.
- « Histoire du patrimoine : les aléas d'un héritage commun », épisode 3, « Ce que conserver veut dire », *France Culture*, 2019.
- « Paris place en place », *Des racines et des ailes*, 2018.

Acteurs clés

Le ministère de la Culture

Créé par le général de Gaulle en 1958, il conduit la politique de sauvegarde, de protection et de mise en valeur du patrimoine culturel dans toutes ses composantes. Sa mission est aussi de rendre ce patrimoine accessible au plus grand nombre.

André Malraux (1901-1976)

Écrivain et homme politique, il s'engage dans les années 1930 dans la lutte contre le fascisme. Puis, pendant la Seconde Guerre mondiale, il dirige dans la Résistance un groupe de maquisards. Après sa rencontre avec le général de Gaulle, il devient en 1959 le premier ministre des Affaires culturelles jusqu'en 1969.



La Mairie de Paris

La ville est propriétaire de 96 édifices culturels dont 61 sont protégés au titre des Monuments historiques et 17 dans le cadre du Plan local d'urbanisme. La Commission du vieux Paris, créée en 1897, est aujourd'hui un comité consultatif, présidé par le Maire de Paris (Anne Hidalgo depuis 2014), pour la protection du patrimoine parisien sur le plan historique, archéologique, architectural et urbain.

Termes clés

Grand Paris Projet d'urbanisme initié par le président Sarkozy en 2008, qui prévoit l'agrandissement du réseau de transports et la construction de logements dans Paris et sa banlieue, afin de résorber la saturation chronique de la métropole.

Monument historique En France, meuble ou immeuble, recevant un statut juridique et un label destiné à le protéger de fait de son intérêt historique et architectural.

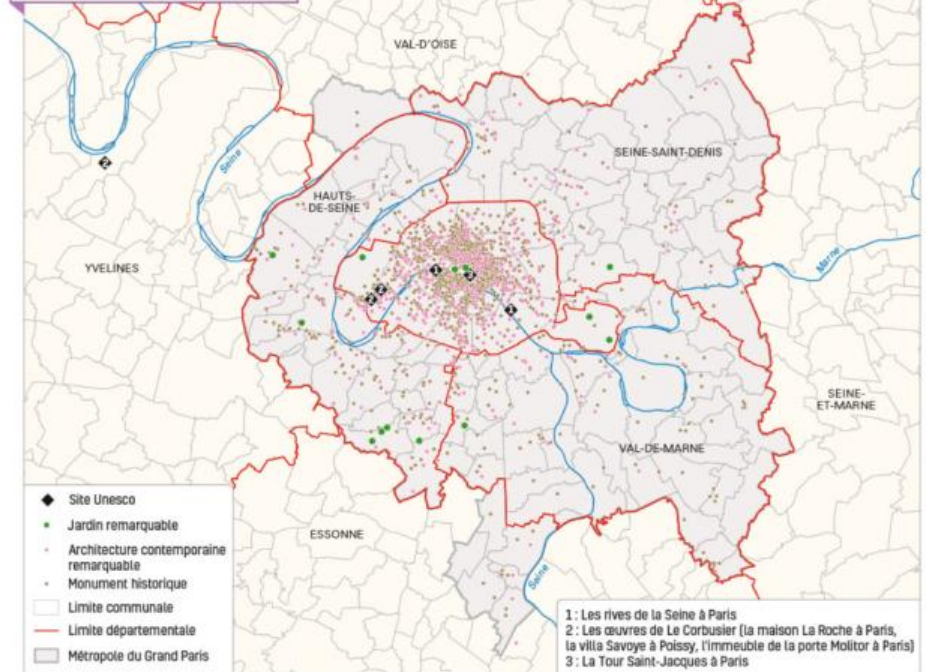
Muséification Transposition du musée pour une mise en scène du patrimoine.

Muséification Évolution d'espaces patrimonialisés qui se spécialisent dans des fonctions touristiques au détriment des autres fonctions urbaines avec un processus de gentrification.

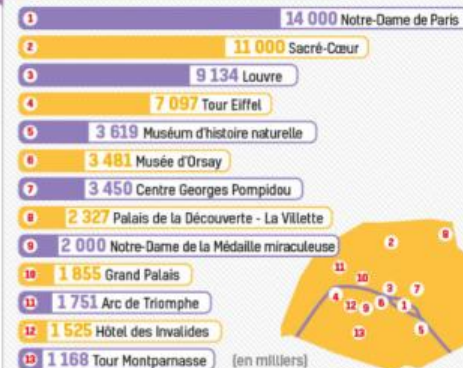
Urbanisme Aménagement et organisation spatiale d'un territoire

Ville mondiale Ville qui concentre des fonctions de commandement et dont le rayonnement s'exerce à l'échelle internationale, en raison de son histoire, son patrimoine, ses productions artistiques ou culturelles, associées à ses fonctions économiques et politiques.

Les sites classés du Grand Paris



Les treize sites parisiens les plus visités



Activités pratiquées par les visiteurs de l'Île-de-France



Source : DRAC Île-de-France, 2018

Questions

1. De quand date la prise de conscience sur la nécessaire préservation du patrimoine à Paris ?
2. À quelle difficulté répond le projet Grand Paris ?

Un patrimoine exceptionnel et des conflits d'usage

Depuis le Moyen Âge, la ville de Paris s'agrandit au fil d'aménagements successifs qui développent la richesse et la diversité de son patrimoine, attirant les visiteurs du monde entier et contribuant à l'influence française. Mais la volonté de préserver un patrimoine fragile et abondant entraîne des conflits d'usage entre les acteurs de la ville mondiale.

→ Pourquoi la protection du patrimoine parisien est-elle un sujet de tensions ?



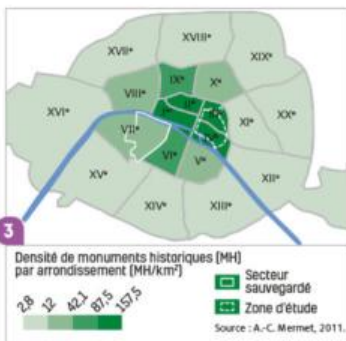
1 L'île de la Cité, cœur du centre historique

Les rives de la Seine, du pont de Sully au pont d'Iéna, ont été classées site du patrimoine mondial de l'Unesco en 1991.

- 1 Notre-Dame (XII^e-XIII^e siècles)
- 2 Sainte-Chapelle (XIII^e siècle)
- 3 Pont-Neuf (inauguré en 1607)
- 4 Quartier du Marais

Les protections patrimoniales de l'espace parisien : plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)

Le quartier du Marais couvre 126 hectares des III^e et IV^e arrondissements et présente un patrimoine architectural exceptionnel, témoin du Paris aristocratique des XVII^e et XVIII^e siècles, mais aussi de l'activité industrielle des XIX^e et XX^e siècles.



2 Paris, rives de la Seine, selon la liste du patrimoine mondial de l'Unesco

Le bien comprend les ponts, les quais et les berges de la Seine dans la partie proprement historique de son cours (entre le pont de Sully et le pont d'Iéna) et les îles de la Cité et Saint-Louis. [...] L'ensemble, appréhendé comme une entité géographique et historique, forme un exemple exceptionnel et unique d'architecture urbaine en bordure d'un fleuve, où les strates successives de l'histoire de Paris, ville capitale de l'un des premiers grands États-nations d'Europe, se sont harmonieusement superposées.

De l'île Saint-Louis au Pont-Neuf, du Louvre jusqu'à la tour Eiffel, ou de la place de la Concorde au Grand Palais et au Petit Palais, on peut voir l'évolution de Paris et son histoire depuis la Seine. Un grand nombre des principaux monuments de la capitale française sont édifiés au bord du fleuve, ou sur des perspectives donnant sur celui-ci. La cathédrale Notre-Dame et la Sainte-Chapelle sont des chefs-d'œuvre d'architecture du Moyen Âge ; le Pont-Neuf illustre l'esprit de la Renaissance en France ; la cohérence des quartiers du Marais et de l'île Saint-Louis témoigne de l'urbanisme parisien des XVII^e et XVIII^e siècles.

Site de l'Unesco, page Paris, rives de la Seine.



REPÈRE

Le patrimoine parisien :
- plus de 2 000 monuments historiques
- 200 musées
- 1 000 galeries d'art
- 14 000 cafés et restaurants dont 90 restaurants étoilés

4 La piétonnisation des quais de la Seine, enjeu urbain



Il s'agit de l'une des mesures les plus emblématiques et aussi les plus contestées de la maire¹ dans sa politique de restriction de la place de la voiture dans la ville. La justice a tranché : les piétons parisiens pourront continuer à déambuler sur les quais de Seine. Au total, neuf requêtes avaient été déposées par des riverains, des commerçants, des fédérations d'automobilistes, l'Association des maires franciliens ou encore le maire (les Républicains) du 1^{er} arrondissement de Paris. La piétonnisation des voies sur berge a été définitivement entérinée par la cour administrative d'appel, vendredi 21 juin. Selon l'arrêt, qui suit la décision rendue en première instance,



« la maire de Paris a légalement [interdit] la circulation automobile [...] pour des motifs tenant à la protection et à la mise en valeur » de ce site, classé au patrimoine mondial de l'Unesco. « Cette mesure de police n'est pas disproportionnée », ajoute la cour dans sa décision, rejetant ainsi « les recours en annulation » des associations et particuliers. En outre, [...] cette interdiction de circulation n'a pas eu pour effet de rendre impossible la traversée de Paris d'ouest en est, mais seulement de rallonger le temps de ce parcours », ajoute la cour.

1. Anne Hidalgo, socialiste.

Le Monde avec l'AFP, 21 juin 2019.

5 Patrimoine et mondialisation

Certaines villes, telle Paris, cumulent le statut de ville-mémoire mondiale et de ville globale. En promouvant les villes « créatives », qui cumulent innovation économique et création artistique, la globalisation confère en outre au patrimoine, intégré aux industries culturelles, une importance accrue dans la compétition métropolitaine. Dans ce contexte, les villes-mémoires tendent à utiliser le patrimoine pour se démarquer dans la compétition internationale : la valorisation de ressources territorialisées uniques – leurs monuments, leur tissu urbain, leur histoire – draine des flux de touristes et de cadres. Elles construisent à cet effet une nouvelle image et un nouveau récit métropolitain. Paris a développé le thème de la « métropole sur Seine », qui fait fusionner l'imaginaire touristique associant depuis la fin du XIX^e siècle la ville au fleuve, avec l'imaginaire globalisé du waterfront « reconquis ». [...]

Cette nouvelle politique de valorisation du patrimoine parisien s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle étape de la mondialisation du tourisme. Grâce au bas coût du transport aérien et à l'essor des flux en provenance des pays émergents, le tourisme devient un enjeu métropolitain croissant et contribue à transformer la patrimonialisation en une « patrimonialisation », qui connecte les villes aux réseaux mondiaux par la valorisation de la mémoire.

Géraldine Djamet-Tran, « Les villes-mémoires mondialisées, entre conflits et nouveau régime patrimonial », *Questions internationales*, mars-avril 2013.



Activités

1. Quels éléments remarquables du patrimoine parisien sont présents dans ce quartier (docs 1 et 2) ?
2. Quelles dispositions légales sont prises pour préserver le centre de Paris (docs 2 à 4) ? Pourquoi ces mesures de préservation peuvent-elles entraîner des conflits (doc 4) ?
3. Qui sont les acteurs de la protection du patrimoine ? Quelle gouvernance et à quelles échelles (docs 3 à 5) ?
4. Quels sont les enjeux de patrimoine à Paris dans le contexte de la mondialisation (doc 5) ?

→ **L'enjeu politique** En quoi la préservation de Paris est-elle liée à des choix politiques ?

► Pour approfondir

À l'aide d'une revue de presse, présentez la politique de préservation du patrimoine dans une autre ville mondiale (Londres, Tokyo, New York...).

Atelier DÉBAT

Pour ou contre la piétonnisation des quais de la Seine ?

Les mutations de l'espace urbain parisien

Le développement urbain de Paris et la densité patrimoniale de la ville révèlent un processus de patrimonialisation dans un contexte de mondialisation. Le patrimoine tient une place importante à différentes échelles, sur les plans politique et géopolitique. Paris et les enjeux de préservation du patrimoine soulèvent le risque de la transformation de la ville en un gigantesque musée.

→ Quels sont les enjeux des évolutions récentes de l'urbanisme à Paris ?



1 Les transformations du quartier des Halles, ancien « ventre de Paris »

Après la destruction dans les années 1970 des pavillons Baltard et le centre commercial du Forum des Halles, inauguré en 1979, le nouveau chantier de la Canopée (près d'un milliard d'euros) a reconfiguré l'urbanisme du site. Le toit composé de 18 000 écaïles de verre, recouvre, outre des commerces, de nouveaux équipements publics tels qu'un conservatoire, une médiathèque et un centre culturel.

2 La privatisation de Paris

De 2004 à 2019, la réhabilitation des Halles a pris du temps, impliquant un capharnaüm d'acteurs qui gravitent autour d'un tel chantier: cabinets d'architecte, hommes politiques, fonctionnaires, associations de riverains et, bien sûr, entreprises. La vente du Forum des Halles par la Ville de Paris à Unibail-Rodamco: une affaire en or pour le groupe d'immobilier commercial; une opération beaucoup moins intéressante pour la capitale. « On se trouve en présence de la plus grande destruction de valeur patrimoniale jamais entreprise par une collectivité publique », juge par exemple le journaliste Dominique Foing. « Le produit net de la vente du Forum pour la Ville oscillait ainsi, selon les sources et les facteurs intégrés au calcul, entre une centaine de millions et... presque rien ». Place prépondérante des commerces, embourgeoisement, défauts de concertation... Les critiques égrenées sont nombreuses sur un sujet hautement clivant dans les métropoles: la rénovation des espaces publics. [...] En un demi-siècle, elle a exclu du centre la plus grande partie de ses habitants ordinaires, « condamnés à ne venir sur ce territoire qu'en consommateurs ou en badauds d'un jour: en touristes », conclut Françoise Fromonot¹.

Simon Chodorge, « La rénovation des Halles de Paris déconstruite dans un livre critique », *L'usine nouvelle*, 6 avril 2019.

1. Professeur d'architecture et auteur de *La comédie des Halles. Intrigue et mise en scène, La fabrique*, 2019.

REPÈRE

La Société du Grand Paris

Établissement public à caractère industriel et commercial, créé par la loi du 3 juin 2010, chargée de :
- concevoir et réaliser le Grand Paris Express (transports publics) ;
- coordonner son financement et les relations avec les autres acteurs (Île-de-France Mobilités, RATP, SNCF, élus, etc.).

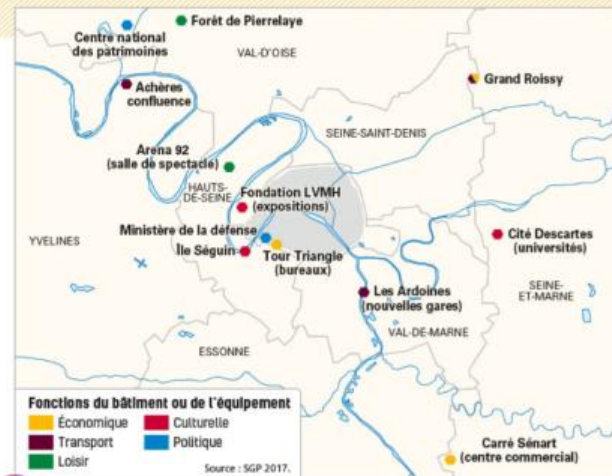
3 Une intervention de la maire au Conseil de Paris

Depuis les premières expositions universelles jusqu'à la COP21, Paris s'est construite autour d'une puissante tradition d'accueil. Destination incontournable pour les voyageurs de tous les continents, notre capitale demeure cette Ville Lumière qui inspire et séduit. Paris et sa région accueillent ainsi chaque année 47 millions de touristes.

Engagement de mandature, le *Schéma de développement touristique* dotera notre ville, pour la première fois, d'une stratégie ambitieuse et concertée pour le développement du tourisme, avec l'objectif de faire de Paris la ville qui accueille le plus de visiteurs au monde mais aussi la ville qui accueille le mieux au monde, grâce à un tourisme durable et de qualité. [...]

La stratégie de long terme qu'ils ont permis d'établir répond à des enjeux structurels. Elle vise à conforter notre vocation d'accueil et à soutenir une industrie vitale pour l'économie, l'emploi, l'attractivité et le rayonnement de notre ville. Le secteur représente en effet près de 40 milliards d'euros de retombées économiques par an pour l'Île-de-France; il a généré 524 000 emplois salariés en 2015.

Anne Hidalgo, maire de Paris, 7 novembre 2016.



4 De nouveaux projets à une autre échelle

5 Les multiples enjeux du Grand Paris

Depuis environ une dizaine d'années, l'avenir de l'Île-de-France est au cœur des controverses politiques et scientifiques. Les sujets de réflexion ne manquent pas: stratégie de développement économique, structure institutionnelle, mode de gouvernance, infrastructures de transport, politique du logement, place de la région urbaine en France et dans le monde, accentuation des inégalités socio-spatiales. Le terme « Grand Paris » qui avait disparu pendant les années 1960 réapparaît et change plus ou moins de signification au cours du temps. Il est d'abord mobilisé pour la promotion d'une réforme institutionnelle de la partie dense de l'agglomération de l'Île-de-France. Il est lié à un concours d'idées entre dix équipes d'architectes lancé par Nicolas Sarkozy en 2008, associé à une loi, au nom d'une société chargée de construire un nouveau métro automatique, le Grand Paris Express, avant de devenir aujourd'hui le nouveau Grand Paris et d'être lié à une seconde loi (loi sur la métropole du Grand Paris). Ainsi, depuis plusieurs années, le débat sur le développement et l'aménagement de l'Île-de-France s'incarne autour de l'expression « Grand Paris ». [...] On peut relever trois enjeux majeurs, de natures différentes mais interdépendants. Il s'agit du développement économique et de la place de Paris dans le monde, de la justice socio-spatiale et de la qualité de vie et de gouvernance.

Lise Bourdeau-Lepage, « Introduction. Grand Paris: projet pour une métropole globale », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, août 2013.

Activités

1. Présentez le site des Halles de Paris (historique, urbanisme, fonctions) (doc 1).
2. Montrez que les nombreux acteurs de l'urbanisme n'ont pas les mêmes intérêts (Repères, docs 2 et 3).
3. En quoi le Grand Paris répond-il aux attentes d'une ville mondiale (docs 3 à 5) ?

→ **L'enjeu politique** Montrez que les choix d'urbanisme faits par l'État et la Ville de Paris répondent à des enjeux économiques, patrimoniaux et politiques.

SITE

Pour approfondir

Dans cette présentation du *Schéma de développement touristique de la Ville de Paris* (p. 2-4), relevez les quatre axes du plan d'actions, et proposez une analyse critique.

Vers le BAC

Rédigez un paragraphe de synthèse sur « l'urbanisation, le développement économique et la préservation du patrimoine à Paris, entre protection et nouvel urbanisme ».